



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/626
S/19183
7 octobre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

Points 24, 42, 72, 129 et 138 de
l'ordre du jour

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET

DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

ENTRE ETATS

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-deuxième année

Lettre datée du 7 octobre 1987, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République démocratique
populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

A la demande du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une lettre datée du 9 septembre 1987 que vous a adressée S. E. M. Hun Sen, Président du Conseil des ministres de la République populaire du Kampuchea (voir annexe I), ainsi que le texte d'une déclaration publiée à Phnom Penh le 28 septembre 1987 par le Ministère des affaires étrangères de ce pays à propos de la réunion que divers partis se proposent de tenir au Kampuchea (voir annexe II).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et ses annexes comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 24, 42, 72, 129 et 138 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Kithong VONGSAY

ANNEXE I

Lettre datée du 9 septembre 1987, adressée au Secrétaire général
par M. Hun Sen

A la veille de cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, je me permets d'adresser à Votre Excellence, au nom du Gouvernement et du peuple de la République populaire du Kampuchea et en mon nom personnel, nos meilleurs voeux et nos salutations les plus sincères. Je voudrais aussi par cette même occasion vous exprimer notre profonde reconnaissance pour votre constante sympathie prodiguée, à travers votre haut représentant spécial pour l'assistance humanitaire, au peuple kampuchéen.

Votre Excellence est certainement bien informée des efforts déployés par mon gouvernement pour mettre fin aux souffrances non méritées du peuple kampuchéen, pour lui donner une chance de paix réelle et pour rétablir l'union nationale. Depuis 1982, d'une façon unilatérale, nous avons effectué cinq retraits annuels et partiels des troupes vietnamiennes du Kampuchea et nous allons achever ce retrait en 1990. Nous avons aussi avancé plusieurs propositions constructives visant à promouvoir les dialogues entre toutes les parties concernées pour trouver une solution politique à l'impasse actuelle. Quelques mouvements vers un dialogue dans la région ont été enregistrés dernièrement, ce qui est un signe encourageant; le dernier en date est l'accord pour un "cocktail" intervenu à Ho-Chi-Minh ville le 29 juillet dernier entre le Viet Nam, représentant les pays d'Indochine, et l'Indonésie, représentant les pays de l'ANASE.

Comme nouvelle preuve de notre bonne intention et de notre contribution plus efficace à la recherche d'une solution politique, mon gouvernement vient d'élaborer et rendre publique sa politique de réconciliation nationale par laquelle nous nous sommes déclarés disposés à rencontrer les individus ou groupes d'individus de l'opposition et leurs dirigeants, sauf Pol Pot et ses proches acolytes, criminels de génocide. Notre politique de réconciliation nationale, fondée sur l'éradication totale et définitive de l'abominable spectre "Khmer rouge" auteur du génocide, vise à enlever l'obstacle principal à l'union et à la reconnaissance nationales que constitue la clique de Pol Pot, et à inviter tous les autres Kampuchéens patriotes à se rassembler en une grande union nationale du brave peuple kampuchéen sans peur du retour du régime sanguinaire, à reconstruire leur pays dévasté, dans l'amitié avec tous les peuples voisins ou lointains.

Nous espérons par la présente que Votre Excellence usera de ses bons offices pour aider à promouvoir cette politique de réconciliation nationale au Kampuchea. Grâce à votre sympathie et à votre bienveillant soutien, nous sommes sûrs que notre appel sera mieux entendu et aussi mieux à l'abri des manipulations par certaines puissances étrangères qui comptent utiliser le forum de l'ONU pour y maintenir, même à grande peine morale, cette fiction juridique que représente ce pseudo-gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en exil, tout comme ils ont utilisé les réfugiés kampuchéens en Thaïlande comme otages à leurs fins politiques et militaires. C'est pourquoi, chaque année, nous rejetons catégoriquement les résolutions erronées présentées par l'ANASE et adoptées mécaniquement par l'ONU en l'absence du représentant authentique et légitime du peuple kampuchéen, la République populaire du Kampuchea. Les résolutions erronées ne font qu'envenimer la confrontation, fournir à la clique de Pol Pot une

couverture juridique et obstruer ainsi la voie vers un règlement politique du problème kampuchéen. Quant à nous, nous pensons qu'il est temps, pour la survie de la nation khmère, que le problème kampuchéen soit réglé par les Kampuchéens eux-mêmes, qu'ils puissent se réunir pour décider de la destinée de leur patrie sans ingérence étrangère et sans menace du retour du régime de génocide.

Je vous saurais gré, Excellence, de bien vouloir faire circuler ce texte comme document officiel de la présente session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Conseil des Ministres,
République populaire du Kampuchea,

(Signé) Hun SEN

ANNEXE II

Déclaration publiée le 28 septembre 1987 par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea à propos de la réunion que divers partis se proposent de tenir au Kampuchea

Le 28 août 1987, à l'initiative du Prince Norodom Sihanouk, sept hautes personnalités khmères ont adressé à Heng Samrin, Président du Conseil d'Etat, et à Hun Sen, Président du Conseil des ministres de la République populaire du Kampuchea, ainsi qu'au Prince Norodom Sihanouk et aux chefs des deux autres groupes d'opposition khmers, une lettre dans laquelle elles demandaient que se tienne "aussitôt que possible" une réunion entre les partis khmers afin de rétablir la paix et de réaliser la réconciliation nationale au Kampuchea.

Le 18 septembre 1987, le Prince Norodom Sihanouk a, dans sa réponse aux sept intellectuels, dit qu'il était "heureux d'accepter" la proposition et qu'il "espérait sincèrement" que les chefs des trois autres partis eux aussi accepteraient promptement l'invitation.

Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea et le peuple kampuchéen se félicitent de cette déclaration du Prince Norodom Sihanouk. En effet, cette déclaration est dans la droite ligne de la politique de réconciliation nationale proclamée le 27 août 1987 par la République populaire du Kampuchea, politique s'inspirant d'un sens élevé des responsabilités quant au destin de la nation kampuchéenne ainsi que du souci sincère de voir les affaires intérieures du Kampuchea réglées par le peuple kampuchéen sans ingérence extérieure.

La déclaration du Prince Norodom Sihanouk est aussi conforme à l'accord intervenu à Hô Chi Minh-Ville le 29 juillet 1987 entre le Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, M. Mochtar Kusuma-atmadja, représentant les pays de l'ANASE, et le Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, Nguyen Co Thach, représentant les trois pays indochinois. Malgré tout ce qui est fait pour le dénaturer, cet accord exerce encore une profonde influence et a été très favorablement accueilli par l'opinion publique de l'Asie du Sud-Est et du reste du monde.

Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea déclare solennellement qu'il est prêt à participer à une réunion entre les différents partis du Kampuchea telle que l'envisagent la proposition des sept hautes personnalités khmères du 28 août 1987 et la déclaration du Prince Norodom Sihanouk du 18 septembre 1987.

Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea partage entièrement l'opinion du Prince Norodom Sihanouk suivant laquelle "quiconque rejette une telle invitation aurait à porter la plus lourde responsabilité devant l'histoire et devant la nation khmère au cas où la tragédie du Kampuchea ne serait pas résolue et où périrait tôt ou tard un Kampuchea des Kampuchéens".

Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea invite l'opinion progressiste du monde entier à favoriser la convocation de la réunion mentionnée plus haut, dans l'intérêt de la paix et de la réconciliation nationale du peuple kampuchéen, pour la paix, la stabilité et la coopération dans l'Asie du Sud-Est.